



Session du 29 juin 2020

Intervention de Fatimata Amy

solidarités

Mise en œuvre de la protection de l'enfance

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Tout d'abord, je voudrais que nous nous **réjouissons** tous ensemble du **peu de situations d'enfants ou de professionnels contaminés** durant cette crise du covid 19. Au village Saint Exupéry, on a, pour gérer cette crise, fait preuve **d'initiatives, de créativité, d'expérimentations bénéfiques aussi bien pour les enfants que pour les professionnels** ; de **nouvelles façons de faire du lien avec les parents** des enfants confiés ont été testées et face aux difficultés de certains enfants **pour la dimension pédagogique**, il a été décidé de mettre **en place un groupe de travail « éducation nationale-centre diocésain »**. Pour finir, « **l'inter-institutionnalité** » pour laquelle on a connu des difficultés avant, a, de plus, très bien fonctionné ». Avec **professionnalisme mais aussi volontarisme**, la situation a été maîtrisée.

Tout cela pour dire que c'est une période où il y a eu de **nombreuses difficultés, mais également beaucoup d'opportunités qu'il nous faut poursuivre et valoriser...**

Un travail sur **deux points** est attendu au centre départemental :

- il s'agit **du cadencement entre le recrutement des assistants familiaux et du passage de certains d'entre eux vers le SOAJ** ;
- et de **l'absentéisme** pour lequel le **CHSCT propose** de lancer une évaluation des risques psychosociaux.

Je rappelle ici que nous en avons discuté en commission et que nous semblions tous d'accord.

Pour finir mon intervention, je reviens sur une **partie** du rapport de Monsieur le **Médiateur** sur laquelle je suis intervenue plusieurs fois en commissions et en sessions : **des parents ou grands-parents d'enfants confiés sont en attente d'un espace de dialogue !!!**

Quid du comité d'usagers toujours pas mis en place alors que c'était un objectif attendu du schéma enfance-famille ? Monsieur le Président, sans cet espace, les incompréhensions, les frustrations ne s'arrêteront pas. Il faut vraiment le mettre en place pour continuer à œuvrer plus sereinement pour cette mission, oh combien délicate qu'est la protection de l'enfance.

Je vous remercie